



JEAN-MARIE DESDIENS EST  
CÉRÉALIER. ATTEINT D'UN CANCER,  
IL EST CONVAINCU QUE LE  
LASSO, UN PRODUIT DE MONSANTO,  
EN EST RESPONSABLE.  
SES MÉDECINS CONFIRMENT.  
NOUS L'AVONS RENCONTRÉ.

AGRICULTEURS

# ALERTE AUX PESTICIDES!

PAR JACQUES DUPLESSY - PHOTOS : PASCAL VILA/VSD

**En tenue de combat**

Dorénavant, quand Jean-Marie Desdiens manipule des pesticides, il se protège d'une combinaison et d'un masque. Il est en rémission depuis quatre ans.

**J**'ai été empoisonné par l'Alachlore », raconte Jean-Marie Desdions. Plus connu sous le nom de Lasso ou d'Alagam, ce produit a été inventé par Monsanto dans les années soixante et commercialisé dans le monde entier. « Il est la cause de mon cancer du sang, un myélome multiple », poursuit cet agriculteur céréalier dans le Cher.

Jean-Marie Desdions a découvert son cancer par hasard, en mars 2001. « Un matin, je me suis cassé le bras droit en fermant la porte de mon tracteur », se souvient-il. Comme, la veille, une branche lui était tombée sur l'épaule alors qu'il élaguait un arbre, seule sa fracture est traitée à l'hôpital. Mais, quinze jours plus tard, un mal de dos persistant l'incite à retourner voir son généraliste. « Aucune vertèbre n'était déplacée, alors il m'a dit : "C'est bizarre, tout ça. Ta fracture au bras, c'est étonnant. Fais une analyse de sang." Là, on a découvert la catastrophe. J'avais un cancer de la moelle osseuse. » L'agriculteur est envoyé au service d'hématologie à l'Hôtel-Dieu, à Paris. Le pronostic du médecin est sans appel : la mort à 100 % s'il ne bénéficie pas d'une greffe. « Il m'a dit : "On va essayer de traiter le cancer et de vous prolonger jusqu'à ce qu'on trouve un donneur compatible." C'a été un choc, raconte Jean-Marie. J'avais tout juste 40 ans et je n'avais jamais été malade de ma vie. »

Les médecins, que ce soit à Bourges, à Orléans, à l'Hôtel-Dieu ou à Georges-Pompidou, à Paris, seront unanimes : son cancer est le résultat d'une exposition au Lasso. « Ce pesticide a foutu ma vie en l'air », ne décolère pas Jean-Marie Desdions. Dès 2001, il suit une longue série de radiothérapies, de chimio et des passages en chambre stérile pour y subir d'abord deux autogreffes de moelle osseuse. À chaque fois, en vain. En 2004, sa boîte crânienne est touchée par un amas de tumeurs. « On a repris la chimio et les rayons à Georges-Pompidou. Le médecin m'a annoncé que la chimio ne faisait plus d'effet et que j'étais au stade 5 de la maladie. J'en avais pour quelques mois. J'avais de telles douleurs aux os que j'ai pensé me mettre une balle. C'est ma famille qui m'a permis de tenir. » En septembre 2005, un coup de téléphone lui redonne espoir : un donneur a été trouvé. La greffe prend mais, en janvier 2008, de nouvelles tumeurs sont décelées dans ses vertèbres. « La moelle épinière était

## “DES COMMERCIAUX SONT VENUS RÉCUPÉRER LES BIDONS POUR QU'ON N'AIT PLUS DE PREUVES POUR LES ATTAQUER”

Jean-Marie Desdions



Déterminé Jean-Marie Desdions, qui combat une leucémie depuis douze ans, a attaqué le fabricant du Lasso pour « défaut d'information sur la dangerosité du produit ayant entraîné son intoxication ».



**Précautions d'emploi**  
La très faible toxicité du LASSO n'entraîne pas de précautions particulières pour l'utilisateur dans les conditions normales d'emploi. Il est cependant toujours conseillé de respecter les précautions usuelles concernant l'emploi de toute spécialité antiparasitaire lors de la préparation, de l'application ou du stockage.  
Le LASSO étant inflammable, ne pas le stocker ou le manipuler près d'une flamme ou d'une source de chaleur.  
Le LASSO craint le gel : le conserver en emballage fermé dans un local protégeant ce produit des températures inférieures à 0 °C. Tenir hors de la portée des enfants et loin des denrées alimentaires.  
Eviter un contact prolongé avec la peau. Laver immédiatement à l'eau et au savon les surfaces pénétrées par le produit.

**Danger** Selon Monsanto, épandre du Lasso, retiré de la vente en 2007, ne demandait pas de précautions particulières. Le cultivateur en a utilisé pendant plus de vingt ans.

reconnaître ma maladie comme professionnelle. Alors qu'Axa, où j'avais souscrit une assurance accident professionnel, l'a reconnue. Je touche un peu plus de 200 euros d'indemnité par mois. Je n'ai jamais arrêté de travailler, quinze jours après les greffes, j'étais sur mon tracteur. »

Après le combat contre la maladie, Jean-Pierre Desdions est entré dans un combat judiciaire. « Je suis reconnu invalide à 70 %. Pourtant, la Mutualité sociale agricole (MSA) refuse de

intoxication » au TGI de Lyon. Il découvre que la dangerosité du Lasso est connue depuis longtemps. Au Canada, le pesticide a été interdit en 1985, en Belgique en 1990. Mais, en France, sa vente restera légale jusqu'en 2007. « On nous a trompés, déplore Jean-Marie Desdions. Sur les bidons, il était écrit : "La très faible toxicité du Lasso n'entraîne pas de précautions particulières pour l'utilisateur dans les conditions normales

d'emploi." J'ai utilisé ce produit pendant plus de vingt ans. À chaque pulvérisation, les poussières entraient en contact avec mes poumons et le produit passait dans mon sang. J'ai été victime d'une intoxication chronique. Quand il y a eu interdiction du Lasso, des commerciaux sont venus récupérer les bidons usagés pour qu'on n'ait plus de preuves pour attaquer le fabricant. Heureusement que j'en ai gardé un ! » Contactée, Monsanto nous répond : « Les problèmes médicaux qui peuvent être rapportés par des utilisateurs méritent toute notre attention et les expertises nécessaires. C'est la raison pour laquelle nous réservons nos commentaires aux juges. »

Desdions a cofondé en 2011 l'association Phyto-Victimes qui défend les agriculteurs face aux grandes firmes de produits phytosanitaires. « Je vois plein de voisins cultivateurs, de copains, mourir vers 40 ans. Mais beaucoup ont peur de parler car ils sont obligés de passer par ces firmes : nous sommes tous très endettés et devons avoir des rendements élevés. Nous devons les maintenir pour rembourser nos crédits. Je

veux briser l'omerta. Les fabricants se moquent de nous. Ils changent les noms des produits en gardant les mêmes molécules ou modifient les solvants. Quand j'utilise des pesticides, je mets une combinaison, un masque, et j'utilise un tracteur avec une cabine à pression positive et des filtres à charbon. J'aimerais bien passer au bio. Mais vu le modèle économique, il faut que ça soit une décision nationale. Sinon c'est impossible pour une exploitation comme la mienne à cause des niveaux de production que je dois tenir. »

Paul François, un agriculteur de Charente intoxiqué au Lasso, a obtenu, le 13 février 2012, la condamnation de Monsanto, jugé « responsable » de l'intoxication dont il a été victime, ouvrant la voie à des dommages et intérêts. Le géant de l'industrie a fait appel. Jean-Marie Desdions espère que sa plainte sera jugée prochainement. « Monsanto fait traîner l'affaire. Il demande sans cesse des expertises complémentaires pour reporter le procès. Des fois que je meure... Ça les arrangerait bien. » ■

**“Ils sont susceptibles d'avoir des effets sur les enfants à naître”** L'ARS a rencontré des médecins signataires, il y a quinze jours. « Elle nous a assuré qu'elle partageait nos inquiétudes et nous a proposé de rejoindre une cellule de veille. Nous espérons secourir le cocotier. » Plusieurs généralistes d'autres régions ont contacté leurs confrères du Limousin pour les soutenir dans leur démarche. « Nous les avons encouragés à mobiliser dans leur région et à écrire leur propre texte, car l'appel est d'autant plus fort qu'il est porté par des praticiens d'une région. » Un appel similaire circule chez les médecins marseillais. Peut-être le début d'une véritable prise de conscience. ■ J. D.

## Mobilisation L'alerte des médecins

Cent quarante praticiens du Limousin appellent à une réduction de l'usage des pesticides. Rencontre avec leur porte-parole, le Dr Périnaud.

Nous constatons depuis vingt-cinq ans une augmentation des cancers, des troubles de la fertilité, des maladies neurologiques, déclare le Dr Périnaud (photo), l'un des porte-parole des signataires de l'appel, lancé en mars, pour réduire l'usage des pesticides dans l'agriculture. Dans le même temps, la littérature médicale internationale pointe le danger des pesticides. Alors on s'interroge. Pourquoi est-ce que rien n'avance ? »



Après le Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018 a été voté. Il prévoyait la réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides en dix ans. « Mais rien n'a changé, déplore le Dr Périnaud. En 2011, le tonnage de pesticides vendu a même progressé de 1,29 %. Pourtant, des études de l'Inserm ou de l'Institut de veille sanitaire devraient suffire pour que les autorités imposent des précautions pour les utilisateurs et les riverains des exploitations : 90 % de la population française est contaminée aux pesticides organophosphorés car ils passent dans l'eau et les aliments que nous consommons. »

Le médecin s'inquiète aussi du manque de transparence : « Les producteurs de pommes, qui sont les plus nombreux chez nous, refusent de dire quels pesticides ils utilisent. Ni la Direction de l'alimentation ni l'Agence régionale de santé (ARS) ne le savent. C'est fort de café ! » Dans le collimateur des médecins, il y a entre autres le chlorpyrifos, un pesticide très employé en arboriculture, qui a des effets neurotoxiques bien établis. « Mais on ne peut pas garder le raisonnement classique d'une toxicité produit par produit. Les agriculteurs utilisent un cocktail de produits qui provoque des problèmes neurologiques, hormonaux, de fertilité ou des cancers. Il faut regarder le cumul des doses. Sans compter que les perturbateurs endocriniens dépendent de la période d'exposition et

non de la dose reçue. En plus, ils sont susceptibles d'avoir des effets sur les enfants à naître. » L'ARS a rencontré des médecins signataires, il y a quinze jours. « Elle nous a assuré qu'elle partageait nos inquiétudes et nous a proposé de rejoindre une cellule de veille. Nous espérons secourir le cocotier. » Plusieurs généralistes d'autres régions ont contacté leurs confrères du Limousin pour les soutenir dans leur démarche. « Nous les avons encouragés à mobiliser dans leur région et à écrire leur propre texte, car l'appel est d'autant plus fort qu'il est porté par des praticiens d'une région. » Un appel similaire circule chez les médecins marseillais. Peut-être le début d'une véritable prise de conscience. ■ J. D.